



Marseille, le

M

Objet : **Lancement de l'appel à projets permanent** pour les actions **forêt/filière bois** de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et du Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA) – Programmation **2007-2013**.

Madame, Monsieur,

*41% du territoire alpin occupé par la forêt de montagne,
1 300 000 m³ de bois mobilisés chaque année,
200 000 m³ de marché à reconquérir,
800 nouveaux emplois induits.*

Voici quelques-uns des chiffres sur lesquels porte le projet construit pour la forêt alpine au travers du « Schéma Stratégique Forestier du Massif des Alpes ». L'enjeu de développement local et durable sous jacent à la mobilisation et à l'utilisation du bois de montagne a retenu l'attention du Comité de Massif des Alpes :

- ✦ Les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et l'Etat ont approuvé en 2006 le « Schéma Stratégique Interrégional d'Aménagement et de Développement du Massif des Alpes ». Cette politique interrégionale alpine comprend parmi ses axes prioritaires la filière forêt/bois.
- ✦ La Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et le Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA) sont les deux outils financiers spécifiques, qui visent à mettre en œuvre cette politique interrégionale sur la période 2007-2013.

Promouvoir le **débardage par câble**, développer la labellisation pour la **construction en bois locaux**, et soutenir le **bois énergie** en zone de montagne, sont les thèmes sur lesquels nous nous associons pour soutenir la réalisation de la stratégie forestière alpine.

Pour organiser la déclinaison opérationnelle de ces trois axes forestiers inscrits dans les programmes alpins, l'Etat et les deux Régions partenaires, en association avec l'Europe, lancent **un appel à projets**.

Cet appel à projets officiellement lancé depuis le 30 juin 2008, vise à soutenir la stratégie forestière alpine projetée pour la période 2007-2013.

Nous vous invitons, collectivités territoriales, EPCI, syndicats mixtes et Parcs Naturels Régionaux, entreprises de la filière forêt/bois, établissements publics, associations, coopératives et organismes de gestion en commun **à formuler vos idées, vos initiatives et à candidater dans le cadre de cet appel**.

Vos projets contribueront ainsi à concrétiser et renforcer cette **dynamique interrégionale lancée pour la filière forêt/bois du massif des Alpes**.

Vous trouverez également cet appel à projets sur les sites Internet suivants :

- ✚ Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte-D'Azur : www.paca.pref.gouv.fr
- ✚ Préfecture de la région Rhône-Alpes : www.rhone.pref.gouv.fr
- ✚ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.regionpaca.fr
- ✚ Région Rhône-Alpes : www.rhonealpes.fr/214-montagne.htm
- ✚ Réseau Alpin de la Forêt de Montagne : www.alpesboisforet.eu

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et tous nos vœux de réussite pour vos projets alpins.

Monsieur Michel VAUZELLE,

Président du Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ancien Ministre

Monsieur Michel SAPIN,

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet coordonnateur du massif des Alpes

Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE,

Président du Conseil Régional
Rhône-Alpes

Monsieur Michel BOUVARD,

Président de la Commission Permanente
du Comité de Massif des Alpes